

20 Question de Mme Kattrin Jadin au vicepremier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la construction du nouveau palais de justice d'Eupen" (n° 10733)

20.01 **Kattrin Jadin** (MR) : En 2007, le gouvernement a décidé la construction d'un nouveau palais de justice, attendue depuis longtemps, à Eupen. Je voudrais faire le point sur ce dossier, dans lequel je sais que la Régie des bâtiments n'est pas restée inactive.

Un ordonnancement des travaux existe-t-il déjà ? Qu'en est-il du maintien du mess du SPF Finances dans les nouveaux locaux de la Justice ?

20.02 **Didier Reynders**, ministre: La Régie des Bâtiments a été alertée par le SPF Finances concernant le maintien de son restaurant dans le futur projet. En effet, le SPF Finances souhaite maintenir son restaurant à Eupen, lequel se trouve actuellement dans les bâtiments qui doivent être rénovés. Vu ses besoins en superficie, le SPF Justice ne prévoit pas le maintien d'une telle infrastructure. Le restaurant actuel devrait, sans autre solution, fermer ses portes pendant le chantier.

Le SPF Justice ne s'oppose pas à la présence de ce mess pour autant que cela ne lui occasionne aucun impact budgétaire. De plus, le ratio initial entre surface brute et surface nette ne pourra être atteint. Ces deux éléments entraînent donc un réajustement de l'estimation des travaux qui sera présenté au Conseil des ministres. La poursuite du projet pourra alors se faire dans les délais suivants : douze à quinze mois pour les études et l'obtention des autorisations ; vingt-quatre à trente mois pour la nouvelle aile à construire ; vingt-quatre à trente mois pour la rénovation des bâtisses existantes.

L'incident est clos.